



# 1er Forum Africain de la Sécurité Routière

## LIEU DU FORUM

Palais des congrès 13-15 novembre 2018 Boulevard Mohammed VI, Hivernage  
40000 Marrakech - Maroc

## AMENAGEMENT DES STANDS MODULAIRES

### DESCRIPTIF DU STAND MODULAIRE :

#### CLOISONS ET STRUCTURES DE STANDS

Les cloisons de stands sont en panneaux mélaminé couleur blanche. Les structures en aluminium sont de couleur gris très clair.

Dimension du panneau de bord à bord du poteau en aluminium :

Largeur = 0,95 M & longueur = 2,4 M

Vous pouvez habiller les panneaux modulaires de votre stand tel que mentionné sur la maquette 3D (ci-jointe en vert). L'idéale serait de pouvoir imprimer vos supports en 0,80 M de largeur \* 1,20 M de longueur.

**IMPORTANT :** Il est strictement interdit de percer, visser, clouer, sceller dans les murs, bardages, piliers, et sols des halls ou des panneaux en mélaminé des stands ou autres mobilier de stand.

Toute détérioration sera facturée à l'exposant ne respectant pas les règles du forum.

#### MOBILIER DE STAND

Selon la surface du stand qui vous a été alloué, le mobilier livré est le suivant :

Enseigne signalétique frontale avec votre nom et votre numéro de stand

Enseigne latérale « drapeau » portant les mêmes informations.

Si vous disposez d'un stand avec 2 ouvertures, vous bénéficierez de 2 signalétiques frontales.

### **STAND 9M2**

A - 1 Comptoir avec étagère  
B - 1 Ecran tv 43''  
C - 1 table + 2 chaises  
D- 2 Podiums

### **STAND 12M2**

A - 1 Comptoir avec étagère  
B - 1 Ecran tv 43''  
C - 1 table + 4 chaises  
D- 4 Podiums

### **STAND 24M2**

A - 1 Comptoir avec étagère  
B - 1 Ecran tv 43''  
C - 2 table + 6 chaises  
D- 8 Podiums

### **ECLAIRAGE**

Vous disposerez de 3 spots de 100 Watts par tranche de 9 m<sup>2</sup> de stand

### **MOQUETTE STANDS :**

Il n'y a aucun revêtement au sol au niveau de votre stand.

### **RÉPARTITION DES STANDS**

L'organisateur établit le plan du salon et effectue la répartition des emplacements en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés.

L'emplacement du stand attribué à un exposant lui est communiqué au moyen d'un plan. Le plan indique le découpage général des ilots environnant l'emplacement attribué. Ces indications, valables à la date d'établissement du plan, sont données à titre d'information et sont susceptibles de modifications qui peuvent ne pas être portées à la connaissance de l'exposant. Notamment, l'organisateur se réserve le droit de positionner des ilots complémentaires en cas de forte demande.

### **AMENAGEMENT DES STANDS PERSONNALISES – SPONSORS ET PARTENAIRES**

Début aménagement : dimanche 11 novembre à 6H00

Fin aménagement : lundi 12 novembre à 14H00

Durant la période d'aménagement il n'y a pas de service de sécurité. Veuillez sensibiliser vos équipes à ce propos.

Cependant le service minimum est assuré par la sécurité du Palais durant les travaux d'aménagement.

### **BADGES ET REMISE DU STAND**

Les badges seront remis à l'accueil du forum : lundi 12 novembre à partir de 14H

Votre stand vous sera livré lundi 12 novembre à partir de 14H sur présentation de votre badge.

Vous pourrez alors accéder au forum et installer votre matériel d'exposition.

Vous devrez signer une décharge actant la réception de l'ensemble des éléments contenu dans votre stand.

## **NETTOYAGE**

Le nettoyage de chaque stand est effectué au fur et à mesure de l'installation des stands.

## **DEMONTAGE DES STANDS**

Le démontage aura lieu le jeudi 15 novembre à partir de 20H00.

Veuillez à n'oublier aucun de vos matériels sur le stand. L'organisateur n'est pas responsable du matériel laissé sur le stand.

## **REMISE EN ÉTAT**

L'organisateur décline toute responsabilité concernant les constructions ou installations édifiées par les exposants. Les exposants prennent les emplacements dans l'état où ils les trouvent et doivent les laisser dans le même état. Toute détérioration, notamment des locaux et installations dans lesquels se tient le salon, causée par les exposants sera facturée.

## **MARCHANDISES**

Chaque exposant pourvoit lui-même au transport et à la réception des marchandises qui lui sont destinées. Il est tenu de se conformer aux instructions de l'organisateur relatives à la règlementation des entrées et sorties des marchandises, notamment pour ce qui concerne la circulation des véhicules dans l'enceinte du salon. Les produits et matériels apportés au salon ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, en sortir pendant sa durée.

## **APPLICATION DU RÈGLEMENT**

Toute infraction aux dispositions du présent règlement peut entraîner l'exclusion de l'exposant contrevenant et ce, même sans mise en demeure. Il en est, notamment, ainsi pour la non-conformité de l'agencement, le non-respect des règles de sécurité.

## **HORAIRES**

Horaires d'ouverture aux participants et aux exposants

Lundi 12 novembre à partir de 14H

Du mardi 13 novembre au jeudi 15 novembre de 8H00 à 20H00

## **SECURITE**

Nous rappelons à nos exposants que la sécurité du salon n'a pas pour vocation ni mission de surveiller les objets exposés sur les stands. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités sur les éventuels vols de vos outils ou objets personnels, et ce, durant l'ouverture du forum, comme de nuit (portes fermées) où la sécurité est postée aux portes d'entrée et de sorties.

## **PAUSES CAFE**

2 espaces seront aménagés au sein du forum pour 2 pauses café par jour.  
Ces espaces sont indiqués sur le plan ci-joint.

## **ENSEIGNES, AFFICHES**

Il est interdit de placer des enseignes ou panneaux publicitaires à l'extérieur des stands en d'autres points que ceux réservés à cet usage et qui sont indiqués sur les dessins envoyés aux exposants sur leur demande. Les placards ou affiches posés à l'intérieur du stand et visibles de l'extérieur pourront être refusés s'ils présentent des inconvénients pour le bon ordre ou la bonne tenue du salon ou encore sont en contradiction avec le caractère même ou le but du salon. La même consigne s'applique aux panneaux publicitaires mis à la disposition des exposants dans l'enceinte du salon. En cas d'infraction, l'organisateur fera enlever aux frais, risques et périls de l'exposant et sans aucune mise en demeure préalable, les panneaux, enseignes ou affiches quelconques apposés au mépris du présent règlement.

---

## **PROGRAMME DU FORUM**

**Document ci-joint.**

## **VOS CONTACTS FORUM**

### **ORGANISATEUR - CNPAC**

**Hicham DIOURI**  
**06.61.40.43.64**

**Abdessadek MAAFA**  
**06.14.35.01.69**

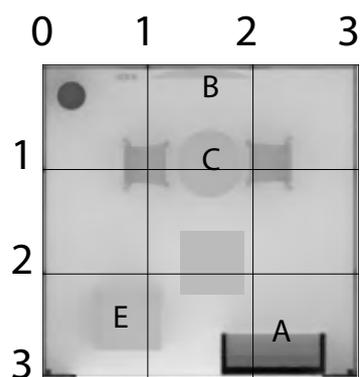
### **COMMISSAIRE DU SALON**

**Kader KHEROUA**  
**06.61.54.37.62**



# **PLANS ET MAQUETTES**

## Stand 9m<sup>2</sup>



STAND 9M2

- A - 1 Comptoir
- B - 1 Ecran tv 43"
- C - 1 table + 2 chaises
- E - 2 Podiums

vue de haut

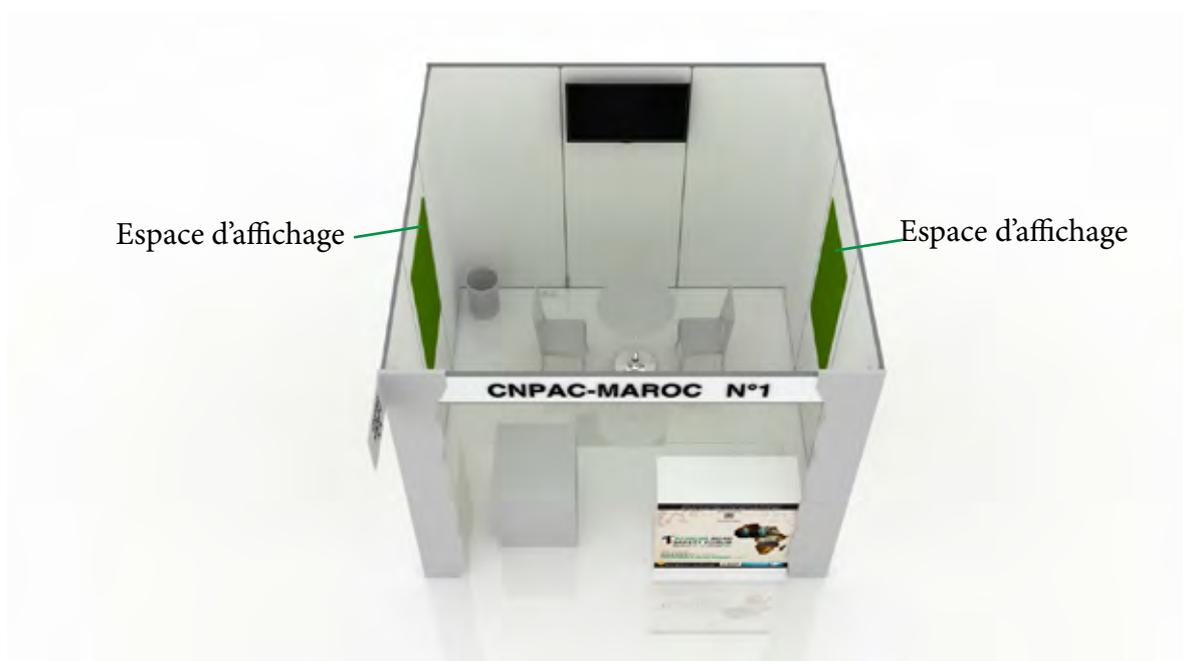


vue de face

## Stand 9m<sup>2</sup>

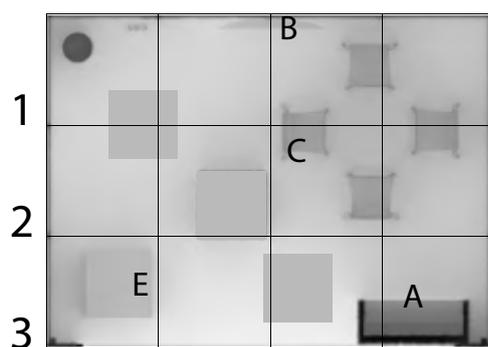


vue perspective



## Stand 12m<sup>2</sup>

0123



STAND 12M2

A - 1 Comptoir

B - 1 Ecran tv 43"

C - 1 table + 4 chaises

E - 4 Podiums

vue de haut  
stand 12m2



vue de face

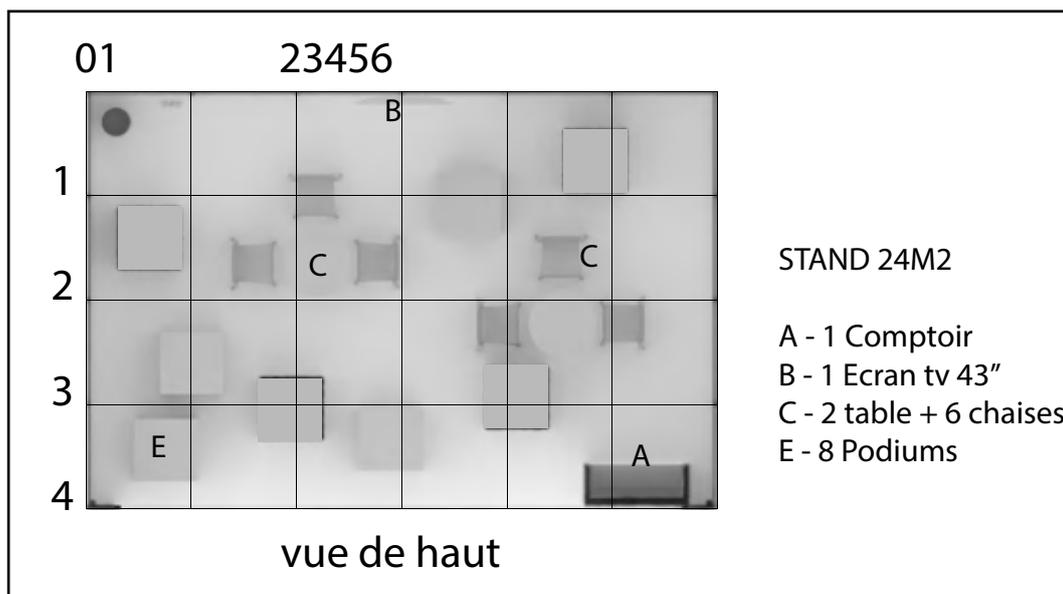
## Stand 12m<sup>2</sup>



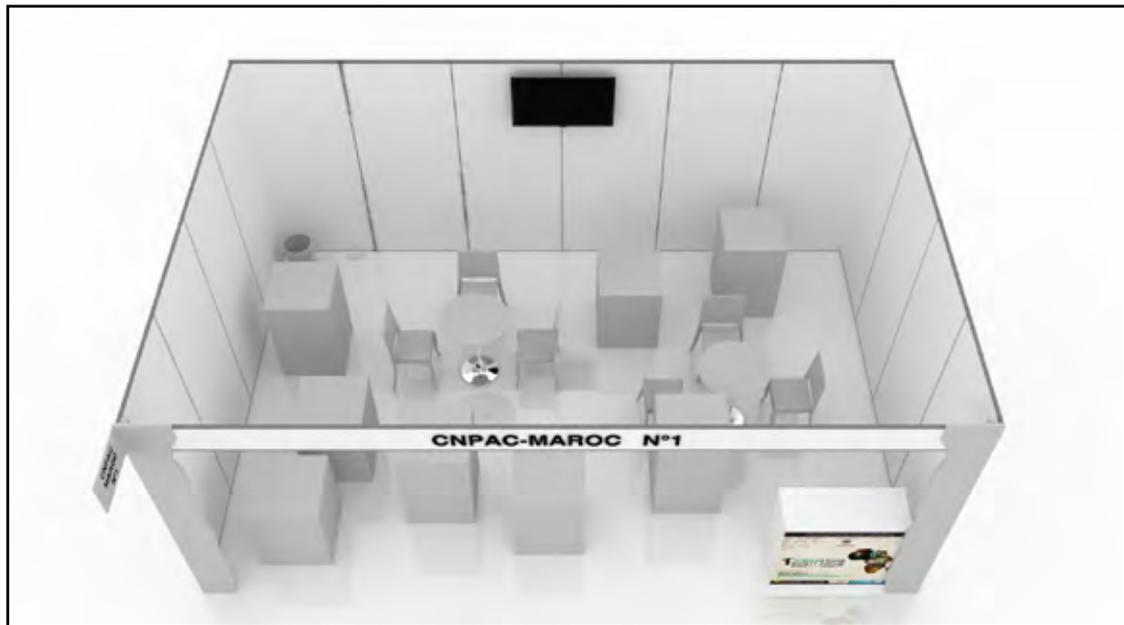
vue perspective



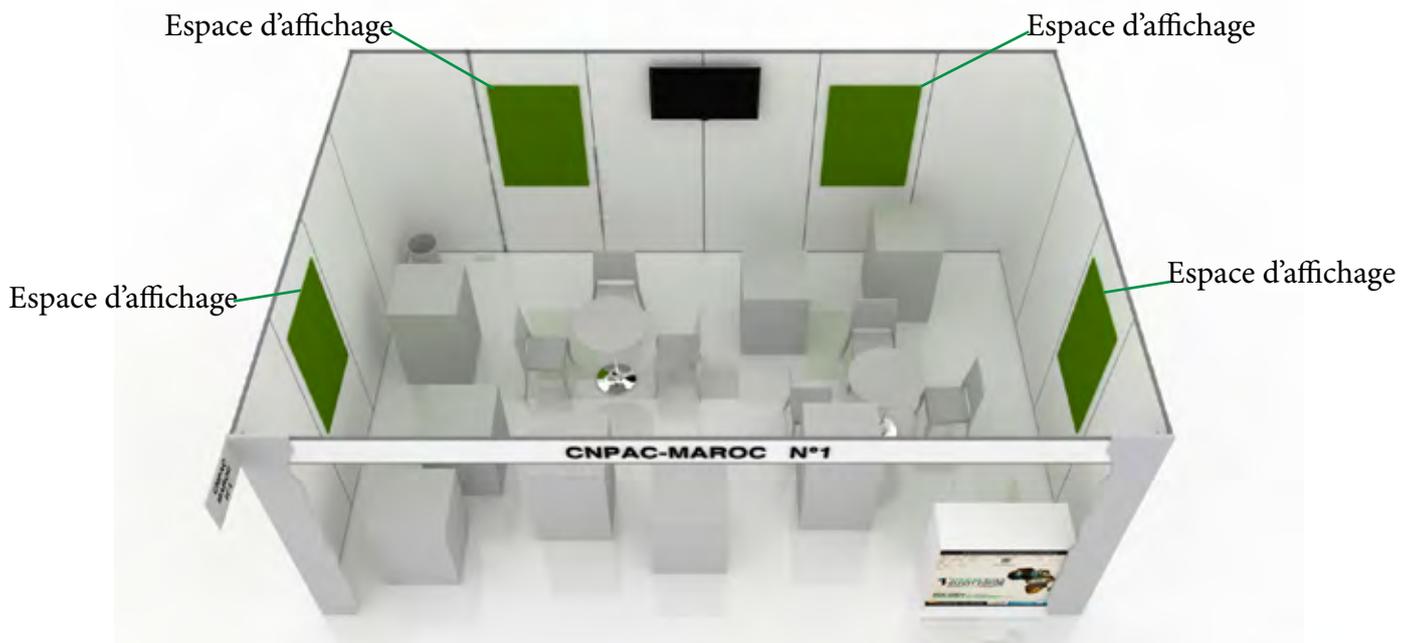
## Stand 24m<sup>2</sup>



## Stand 24m<sup>2</sup>



vue perspective



## Mobilier

